

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distx.  
GENERALE  
S/10367  
8 octobre 1971  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 8 OCTOBRE 1971 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE  
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA YUGOSLAVIE AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de demander à être autorisé, conformément à l'Article 31 de  
la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de  
sécurité, à participer, sans droit de vote, à la discussion en cours au Conseil  
de sécurité sur la plainte de la Zambie.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la  
Yougoslavie auprès de  
l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Lazor MOJSOV

